

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **13 décembre 2025** à **11h00**

<i>N° délibération</i> D2025-08-04	<i>Date de convocation</i> 8 décembre 2025	<i>Date d'affichage</i> 8 décembre 2025
--	--	---

Nombre de conseillers				
En exercice	Présents	Absente exc.	Absent	Votants
11	10	1		11

<i>Etaient présents</i>	
M. WOLLJUNG Serge	M. GIRARD Guy
M. MULLER Jean-Marie	Mme CAISSUTTI Claudie
M. POINSIGNON Gilles	Mme WAGNER Mirèse
Mme LUBNAU Dominique	Mme PECYNA Carole
M. FALLITO Giovanni	M. BOULANGE Philippe

Était absente excusée

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment ses articles L2213-7 et suivants, L2223-1 et suivants, L2542-12 (uniquement pour les départements d'Alsace-Moselle), R2213-1-1 et suivants et R2223-1 et suivants :

VU le Code civil et notamment son article 16-1-1 :

VU le code pénal et notamment ses articles 225-17, 225-18-1 et R 610-5 :

VU le code de la construction et de l'habitation et notamment ses articles L 511-1 à L 511-22 et R 511-1 à R 511-13 ;

VII la délibération D2014-05-02 du 27 août 2014 fixant les tarifs d'une case au columbarium :

VU la délibération D2021-10-04 du 26 novembre 2021 approuvant le règlement du cimetière, columbarium et jardin du souvenir ;

CONSIDERANT que le Maire est en charge de la surveillance du cimetière communal et assure la police des funérailles et des cimetières :

CONSIDERANT que la commune de Silly-sur-Nied dispose d'un cimetière situé rue Principale destiné à assurer l'inhumation des défunt et le recueillement des familles et des proches :

CONSIDERANT la nécessité d'assurer le respect de l'ordre public et de la décence dans le cimetière communal ainsi que le respect des défunt :

CONSIDERANT qu'il y lieu de modifier le règlement du cimetière, columbarium et jardin du souvenir suite à la mise à disposition d'un nouveau columbarium :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Un nouveau règlement joint du cimetière est présenté aux membres du Conseil Municipal pour approbation.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- **APPROUVE** le nouveau règlement du cimetière.

Fait à Silly-sur-Nied, le 13 décembre 2025

Serge WOLLJUNG, Maire de Silly-sur-Nied

